

Maison maternelle Fernand Philippe à Wanfercée-Baulet



D'abord
une maison...

cahier n° 22

Maison maternelle Fernand Philippe à Wanfercée-Baulet

"D'abord une maison "

Laboratoire des innovations sociales –
www.labiso.be - Cahier n°22

Labiso

AlteR&I
Recherche
&
Innovation



Table des matières

Un fondateur philanthrope et libre penseur.....	11
Architecture et projet pédagogique en symbiose.....	17
Un refuge pour des femmes en détresse criante.....	22
Des enfants à aider et à protéger	30
Le mythe de la famille et de l'instinct maternel	33
Une mini-crèche qui permet à mamans comme enfants de souffler	38
Pas de « règlement sanction » !	46
Une véritable démarche d'émancipation.....	50
La vie au quotidien.....	56
Proximam, conjuguer handicap mental et maternité.....	62
Les projets de post-hébergement	67
Un décret revisité.....	72
Pour en savoir plus	81

Infos.....	86
Crédits	87
Licence	88

Loin du stress des grandes villes et des regards indiscrets, la maison maternelle Fernand Philippe se niche dans le petit village de Wanfercée-Baulet, près de Fleurus, aux confins de trois provinces : le Hainaut, le Brabant wallon et le namurois. Une fois arrivé dans le village, il ne faut pas chercher bien loin. Bâtiment moderne, imposant avec ses grands châssis jaunes, la maison maternelle tranche dans le paysage. Construite à fleur de route sur la rue Saint-Ghislain, il est impossible pour un regard extérieur de deviner ce que le bâtiment abrite.



Mais une fois passée la porte d'entrée, nul besoin d'explications, les visages parlent d'eux-mêmes : une maman au visage tuméfié, sans doute un « cadeau » d'un compagnon trop « affectueux », attend dans le couloir, deux bambins accrochés au pantalon. Elle doit passer un coup de fil. Une autre, légèrement vêtue pour la saison et nombril à l'air, effectue des allers-retours entre le couloir et le parking les bras chargés de grands sacs de vêtements. Elle vient de retourner, accompagnée de la police et d'une éducatrice, chercher ses affaires chez son « mac » qui est accessoirement aussi son compagnon. Elle doit repartir faire une course en ville : une éducatrice lui recommande de fermer son blouson : *« il fait un peu froid, tu ne trouves pas ? »* Une manière gentille de lui éviter qu'on ne l'arrête sur la route, non pour lui demander le chemin, mais à combien se monte la passe... *« Avec le temps peut-être comprendra-t-elle qu'il vaut mieux ne pas afficher ses formes avec autant de complaisance, mais elle vient d'arriver, ne la bousculons pas ! »*

Il est passé midi, l'équipe casse la croûte, et écoute le récit plutôt croquignolesque de la visite chez le mac, les rires fusent. La situation a beau être dramatique, on ne peut s'empêcher de sourire à l'évocation du mac relâché en pleine nature par la police, juste couvert d'un slip. Une

catharsis qui fait du bien. L'humour, comme on le verra plus tard est omniprésent dans le travail de l'équipe de la maison maternelle. Érigé pratiquement en règle de vie, il permet d'alléger le quotidien, de mettre une saine distance. Une nécessité dans une telle maison.

Le dîner terminé, visite des lieux avec la directrice, Monique Dewez. Au rez-de-chaussée, un cabinet médical où le médecin attaché à la maison depuis 15 ans reçoit quotidiennement les mamans et les enfants qui le souhaitent. Plus loin, quatre living qui comprennent chacun un coin cuisine, un coin salle à manger et un coin salon avec TV, tous décorés différemment. À chaque living sont dévolues cinq familles, chargées à tour de rôle de la bonne tenue du lieu, une cohabitation pas toujours facile mais les familles bénéficient aussi d'un lieu privatif, une chambre studio qu'elles peuvent occuper à leur guise. La maison en compte 25, la plupart du temps, toutes occupées. Nous ne les visiterons évidemment pas, il s'agit de préserver l'intimité de chacun. On trouve également au rez une buanderie avec des machines à laver et un sèche-linge industriels que les mamans se partagent. Au détour d'un autre couloir, on découvre un lieu destiné aux visiteurs extérieurs dont la disposition favorise une bonne surveillance et n'interfère pas avec la vie de la maison,

c'est en effet dans cette pièce que certains papas sont autorisés à rencontrer leurs enfants. Enfin, une superbe mini-crèche aménagée en entresol à hauteur du jardin. C'est le début de l'après-midi, quelques bout'chous jouent sur les tapis tandis que trois bébés reposent paisiblement dans leur relax. Enfin, nous ressortons pour traverser la rue et nous retrouver dans la « maison d'en face », ainsi baptisée parce qu'elle fait face à la maison maternelle.

Récemment rachetée par la Maison, elle fera bientôt l'objet d'aménagements aux étages mais le rez est déjà occupé. On y trouve une grande salle d'animation pédagogique pour les enfants de plus de trois ans où se déroulent différentes activités : devoirs, jeux de société, bricolage, une cuisine où sont préparés les goûters, un petit salon où on peut visionner des cassettes vidéo, écouter de la musique et un grand jardin pour les jeux extérieurs.



Un fondateur philanthrope et libre penseur

Si la Maison maternelle Fernand Philippe est implantée dans le petit village de Wanfercée-Baulet, ce n'est ni le fruit du hasard ni celui d'une opportunité immobilière mais tout simplement parce que son fondateur, Fernand Philippe, y habitait. Coup d'œil dans le rétro.

En 1944, Fernand Philippe, industriel libre penseur, humaniste, philanthrope et sans enfants, crée, dans des bâtiments lui appartenant et proches de son entreprise de blanchisserie, une maison d'hébergement – à laquelle il donnera son nom – et dont la mission est d'accueillir des jeunes filles de 14 à 21 ans, généralement orphelines. Il souhaite ainsi leur donner une éducation et un encadrement adéquats. Des monitrices entourent ces jeunes filles, leur enseignent les travaux ménagers et l'économie familiale ; à l'époque marier une fille « éduquée » au Home était presque un privilège. Fernand Philippe, présent quotidiennement dans la maison, veille à

la bonne gestion de l'établissement. Le nombre de pensionnaires augmente rapidement et, en 1956, il entreprend la construction d'une aile supplémentaire au bâtiment initial devenu trop exigu.

Sentant sa fin proche et souhaitant assurer la pérennité de son œuvre en lui conférant une personnalité juridique, le fondateur s'entoure d'un comité de personnes « bienveillantes et généreuses », et fonde une asbl. Les statuts parus au Moniteur en 1957, dotent l'Institution d'un cadre légal et tracent les grandes lignes d'un projet solide qui pourra évoluer dans le temps. Fernand Philippe décède en juillet 1959. La maison devient alors un home de jeunes filles placées.

En 1965, la loi de protection de la jeunesse et la structuration progressive, par les pouvoirs publics, du secteur de l'hébergement des mineurs en danger

permettront le

*Les jeunes filles
revenaient enceintes
de leurs fugues*

développement
progressif d'un travail
social centré, comme le
voulait son initiateur, sur
l'ouverture, la tolérance

et le professionnalisme.

Fin des années 70, sous l'impulsion de l'équipe d'animation, le conseil d'administration ressent profondément la nécessité d'un changement d'orientation. En effet, il lui semble que son intervention auprès d'adolescentes, travailleuses ou étudiantes, se situe trop tardivement dans leurs existences, et qu'il importe d'apporter un soutien précoce aux familles en difficulté, alors que les enfants sont en bas âge, voire à naître... Monique Dewez, psychologue, criminologue et directrice de l'établissement depuis 25 ans se souvient : « *En 1980, nous avons demandé l'agrément comme maison maternelle, de plus en plus de jeunes filles revenaient enceintes de leurs fugues, nous pensions qu'il était temps d'opérer un changement total d'orientation : de maisons pour adolescentes, nous allions devenir maison pour jeunes mères.* » C'est ainsi qu'émerge un projet de création d'une maison maternelle à laquelle l'ONE (à l'époque Oeuvre nationale de l'enfance) accorde son agrément en janvier 1981.

« *Nous étions une dizaine dans l'équipe, la transition fut progressive, nous avons de plus en plus de mères avec enfants et de moins en moins d'adolescentes. En 1983, la transition était terminée. Mais nous avons continué à accueillir des adolescentes provenant d'IPPJ (Institution*

publique de protection de la jeunesse) et je vous assure que pour des ados, vivre en maison maternelle, c'est un excellent contraceptif, cela leur ôte toute envie de revenir enceinte... Nous avons par la suite procédé à des travaux d'aménagement. Il faut vous dire que nous avons hérité de bâtiments qui dataient du XIXe siècle avec encore des dortoirs, le bâtiment ne correspondait plus aux normes de sécurité actuelles. De 1981 à 1990, nous avons donc mûri le projet, nous avons pris nos marques. Et c'est en 1990, alors que les travaux venaient de se terminer, qu'un incendie criminel qui a fait quatre morts, deux mamans et deux enfants, a ravagé l'édifice qui venait d'être remis à neuf. L'incendiaire n'a jamais été retrouvé. Il faut aussi ajouter que cet incendie s'est cumulé la même année avec un double assassinat : une jeune mère encore adolescente et sa fille, tuées par le père le jour qui a suivi leur entrée chez nous. »

L'équipe de la maison maternelle s'est donc retrouvée du jour au lendemain sans bâtiment, traumatisée par la disparition de quatre personnes mais avec une majorité de résidentes qui souhaitaient rester. « *Nous avons dans un premier temps été hébergées dans un hôpital, ensuite dans une grande maison prêtée par la commune de Ligny, se rappelle Monique Dewez. Nous y avons vécu*

entre 1991 et 1993. » Durant ces deux années, la maison maternelle fut reconstruite sur les ruines des bâtiments incendiés, heureusement l'incendie n'avait pas tout ravagé, il restait une aile intacte, celle qui datait de 1956. Une reconstruction qui s'est faite assez rapidement puisque le projet de la maison maternelle avait eu le temps de bien mûrir.

Les missions : article 3 de l'arrêté du Gouvernement wallon octroyant, pour l'année 2002, des subventions aux maisons maternelles.

Les Maisons maternelles ont pour mission d'héberger toute mère, ou future mère accompagnée de son (ses) enfant(s), qui est temporairement incapable de résoudre ses difficultés physiques, psychologiques ou sociales et pour laquelle un hébergement et une guidance psychosociale s'avèrent nécessaires afin de la soutenir dans l'acquisition ou la récupération de son autonomie et de son insertion ou réinsertion sociale.

Elles élaborent à cette fin un projet pédagogique adapté au jeune enfant et à sa mère.

L'hébergement a une durée maximale de 275 nuitées comptabilisées en prenant en considération toutes les nuitées des années 2001 et 2002. Une dérogation à la durée maximale peut être accordée par le ministre des Affaires sociales et de la Santé. Elle doit être introduite 31 jours avant l'expiration de la durée visée ci-dessus.

Architecture et projet pédagogique en symbiose

Pouvoir construire un bâtiment destiné à abriter un projet d'institution que l'on a déjà eu l'occasion de tester a sans doute été, pour la maison maternelle, une opportunité, même si cela n'a nullement effacé le souvenir du drame qui a fait quatre victimes et a durablement marqué les esprits. *« Il nous a paru important, dès le début, de réfléchir le projet de maison et de déterminer les lignes de force d'un travail d'équipe cohérent car il s'actualise aussi dans les lieux et leur agencement, confie Monique Dewez. L'expérience acquise durant les années de fonctionnement antérieures a fortement orienté les travaux des architectes et l'équipe pédagogique a influencé les projets de reconstruction »*. Ainsi, le choix de créer des chambres unifamiliales répondait à une volonté d'individualisation, de respect de l'intimité des résidentes et de préservation de la relation mère-enfant. Même démarche lorsqu'il s'est agi de réfléchir au système de sécurité.

En 2001, 59% des résidentes s'enfuyaient de chez elles et rejoignaient la maison maternelle à cause de la violence de leur compagnon. La localisation est certes rurale et éloignée de tout centre, mais l'adresse n'est pas confidentielle

*Intimité et
protection tout
à la fois*

et, pour qui se donne un peu la peine de chercher, la maison est très facile à trouver. « *Notre intervention se déroule auprès de familles très marquées par la violence, à l'égard des femmes mais aussi à l'égard des enfants, le cadre d'animation a donc souhaité disposer de locaux sécurisés, permettant d'assurer la protection de leurs habitants contre d'éventuels agresseurs venus du dehors, divers systèmes de détection des intrusions ont donc été installés.* »

Dans la maison, la présence des pères a toujours été, dans la mesure du possible, encouragée pour ne pas priver les enfants d'un lien jugé primordial, mais il fallait aussi organiser les visites de manière à éviter de perturber la vie de la maison ou de mettre en danger les personnes hébergées. C'est ainsi qu'a été aménagé un lieu destiné aux visiteurs extérieurs dont la disposition

favorise une bonne surveillance et évite que des « indésirables » ne pénètrent dans les locaux destinés aux résidentes.

Il a fallu aussi assurer une visibilité adéquate au sein même de l'institution qui permette d'observer mères et enfants. « *Lorsqu'on décide d'accueillir des familles à risque, il faut prendre des précautions. Une vigilance de tous les instants est nécessaire si on veut assurer une protection réelle des enfants contre la maltraitance éventuelle de leur maman.* » C'est ainsi que l'idée des livings, décrits en introduction, est apparue. « *Ces livings permettent une régulation mutuelle des comportements et une observation quasi permanente des attitudes de chacun, tant cohabitantes qu'animatrices, exception faite de sa chambre studio que chaque résidente peut occuper à sa guise.* »

Dans une optique d'individualisation, le cadre d'animation a choisi de préserver la vie au sein de chaque entité familiale; il fallait donc envisager la meilleure manière d'organiser, pour chaque maman, la gestion de la vie quotidienne sur le plan ménager, culinaire... L'organisation de la vie quotidienne en livings autonomes, où chacun dispose du nécessaire tout en partageant les

lieux avec d'autres, a semblé à l'équipe l'option la plus réalisable.

La création d'une mini-crèche et d'une salle d'animation pédagogique, au sein de l'établissement, participe du même processus : l'accueil d'enfants en difficulté a amené l'équipe à se poser la question du soutien à leur apporter, nous reviendrons d'ailleurs de manière plus approfondie sur ces points un peu plus loin.



Un refuge pour des femmes en détresse criante

Bon an, mal an, elles sont environ 150 par an à trouver refuge à la Maison maternelle (135 mamans ou futures mamans pour 2002 et 32 femmes seules) avec une population quotidienne d'environ 60 personnes, enfants compris. En proportion variable, on dénombre des mineures, futures ou déjà mères, sous tutelle d'un Service de Protection Judiciaire, des personnes sous guidance d'un Service de l'Aide à la Jeunesse, des résidentes, enfin, indemnes de toute obligation, et libres, donc d'entrer et de quitter la Maison à leur gré, selon l'évaluation qu'elles font de leur situation. 43 % d'entre-elles sont restées moins de 15 jours, 27% de 1 à 3 mois et 18,5% ont effectué des séjours de plus de trois mois (la moyenne annuelle était pour 2002 de 50 jours). La majorité est belge (81%) et on compte 10% de femmes issues des pays du Maghreb.

Elles arrivent, la plupart du temps, dans des états de détresse criante tant au niveau matériel, que physique et surtout psychique. C'est souvent l'aboutissement d'un

long processus fait de violences familiales précoces, de catastrophes conjugales et de misère profonde. Elles sont pour la plupart issues de régions socialement très défavorisées : la région carolorégienne, le Hainaut en général ou encore la Basse-Sambre.

Il s'agit dans l'ensemble de femmes jeunes, majoritairement âgées de moins de 40 ans, même si la fourchette fluctue de 15 à 60 ans. Le nombre de femmes qui travaillent est infime (4% en 2002), un quart sont au chômage, 60% bénéficient du revenu d'insertion, 3% d'allocations de handicap, 2% de mutuelle, 3% sont sans aucune rentrée financière. Cette faiblesse des revenus et l'absence de possibilité de trouver un emploi vont souvent de pair avec une situation d'endettement. Ainsi, au moment de leur entrée, plus d'un tiers des résidentes disent avoir des dettes et 15% des hébergées se sont vues expulsées de leur logement pour loyer impayé.

Un des premiers objectifs du travail de la maison maternelle va être alors d'arriver à assainir ces situations matérielles déficitaires. *« L'intervention du service social va donc consister dans un premier temps à permettre à la résidente de bénéficier au plus vite d'un revenu sans lequel aucune perspective de revalorisation personnelle*

n'est possible. Mais une fois ce revenu acquis, encore faut-il pouvoir l'utiliser au mieux et le gérer au quotidien dans une optique de réparation des situations passées... ». Les éducatrices s'emploient alors, au côté des résidentes, et au cas par cas avec elles, à régulariser des situations, elles aident au calcul des dépenses, prévoient des budgets destinés à rembourser les dettes, accompagnent les démarches diverses et les achats.

Côté scolaire le parcours n'est guère plus réjouissant : peu nombreuses sont celles qui ont terminé leur cursus scolaire et, majoritairement, elles ont fréquenté l'enseignement professionnel (44%) ou spécial (23%). Elles ne sont pas loin d'un tiers à éprouver de grosses difficultés de lecture.

« *Ce qui frappe* », explique Monique Dewez, « *lorsqu'on écoute ces femmes raconter leurs histoires personnelles, c'est l'expérience précoce qu'elles ont fait du rejet (un tiers d'entre elles ont été placées) et de la violence (près de la moitié a vécu l'inceste ou l'abus sexuel). Ces drames d'enfance ont eu*

des conséquences et ont provoqué sur leur destin de véritables séismes. On observe ainsi de grandes fragilités qui les rendent vulnérables à diverses sollicitations. Il n'est pas rare qu'alcool, drogues ou prise de médicaments les tentent, il s'agit de trouver un refuge, une manière d'oublier ou de provoquer une sorte d'anesthésie momentanée, voire un moyen de se sentir plus forte. »

Des assuétudes qui n'impliquent pas pour autant un renvoi de la maison maternelle sauf quelques rares cas où la prise en charge n'a plus été possible (cf. encadré sur les limites) mais qui obligent à une vigilance de tous les instants, en particulier pour les enfants, qui doivent alors être protégés de leur maman.

Il faut aussi observer que près de 20% des résidentes présentent des troubles qu'on peut qualifier de très invalidants : surdit  due aux coups, anorexie, boulimie et ob sitt avec son cort ge de troubles associ s tels hypertension, arythmie cardiaque... Le tabagisme fait  galement des ravages et provoque des maladies respiratoires et les probl mes dentaires sont l gion, est-il besoin de le sp cifier ? Des troubles de sant  qui ont amen  l' quipe   s'entourer de comp tences ext rieures telles que m decin, infirmi re, kin , centre de sant  mentale, plannings familiaux, consultations ONE, maisons

médicales, etc. avec aussi un important travail d'information et de suivi des traitements prescrits.

Certaines résidentes sont également psychiquement perturbées. Le séjour dans un centre psychiatrique peut alors être un refuge cocon où elles peuvent se reposer,

« Une image détériorée d'elles-mêmes »

se faire soigner, mais la sphère sans doute la plus touchée pour ces femmes c'est celle de la vie sentimentale, conjugale et sexuelle. « C'est souvent dès leur plus tendre enfance que les résidentes sont frappées par la fatalité du mal aimer et de la brutalité, et d'autant plus gravement que la plupart nous ont confié n'avoir pas compris pourquoi cela leur arrivait. »

« Les petites filles qu'elles étaient subissaient leur sort injuste, raconte Monique Dewez, sans savoir comment l'expliquer, et finissaient, sans doute, pour trouver quand même un sens à ce qu'elles vivaient, par se convaincre que l'adulte qui les traitait ainsi devait avoir une bonne raison et qu'elles méritaient vraiment ce qui leur arrivait. Elles se sentaient bien méchantes et, pour tenter d'obtenir, malgré tout, quelques marques d'attachement,

acceptaient l'idée de leur responsabilité dans ce qu'il leur arrivait... Nous sommes donc journallement confrontés à des femmes qui n'ont d'elles-mêmes qu'une image détériorée; sans confiance aucune en elles, elles se soumettent, courbent l'échine et s'enfoncent dans le pessimisme et la dépression. Nous rencontrons également des femmes révoltées qui, faisant leur l'image négative que l'on a eue d'elles, la revendiquent haut et fort et s'acharnent à montrer à tous, de manière provocante, combien elles sont 'mauvaises' et méritent des punitions. Il y a également celles qui, se sentant en permanence persécutées, ne peuvent voir dans les autres que des prédateurs potentiels dont il importe de se défendre... et l'on sait que la meilleure défense, c'est l'attaque. » Bref, chacune manifeste en fonction de sa propre équation, la souffrance dont elle a été victime et dont elle ne parvient pas à sortir pour arriver à se définir un avenir meilleur.

Les limites de la prise en charge Extrait du Projet institutionnel 2002

Chaque année, de 10 à 12% des résidentes connaissent des problèmes de drogue ou d'assuétude aux médicaments. Dans les cas graves, que le médecin traitant ne peut aider, la maison maternelle privilégie le

contrat méthadone qui lie la résidente, un médecin, un thérapeute et le pharmacien délivreur du produit. La priorité est alors mise sur l'aide à apporter, en soutenant l'application des programmes thérapeutiques et l'administration de la méthadone; les rechutes n'étant pas des raisons d'écartement de l'institution. Cependant, l'équipe se montre intransigeante quand il s'agit de préserver le bien-être des enfants et pose alors des limites à la prise en charge. Le cas de Mélanie (nom d'emprunt) en est un « bon » exemple.

« Nous sommes intervenus dans le cas de Mélanie afin de mettre ses enfants à l'abri. En effet, même durant son séjour chez nous, sa polytoxicomanie la mettait en situation d'errance grave. Elle commettait en outre des vols répétés et se trouvait en incapacité totale de nouer une relation de réciprocité avec les éducatrices, qui pourtant ont investi tout leur savoir-faire et leur savoir-être, dans la situation. Nous avons donc été amenés à préconiser une séparation d'avec les petits, dont le cadet avait d'ailleurs dû subir une désintoxication dès la naissance. Nous savions que, ce faisant, nous mettions un terme à son séjour chez nous, puisque celui-ci, en l'absence des enfants, perdait toute raison d'être, et que, bien qu'elle ait les moyens de payer la location d'un

logement indépendant, elle se retrouverait rapidement à la rue. Nous sommes cependant arrivés à la conclusion que notre action avait ses limites et que nous n'avions d'autres ressources que de laisser Mélanie à son destin. Nous avons cependant voulu discuter avec nos collègues du Relais social, de 'ce qui restait à faire quand il n'y a plus rien à faire', et sommes unanimement arrivés à nous dire que sans la collaboration des intéressés, tout travailleur social s'avère impuissant. Seule restait pour Mélanie, la perspective d'un emprisonnement, car il nous semblait évident que c'était l'issue inéluctable de son parcours désastreux. »

Quelques mois plus tard...

« Comme nous le redoutions, au terme de son séjour chez nous, elle s'est retrouvée dans le quartier chaud de Charleroi et est tombée dans la prostitution. Cependant, le contact n'a jamais été tout à fait perdu avec elle, et l'éducatrice qui l'avait prise en charge durant son séjour chez nous, met à profit toutes les occasions fortuites de rencontres pour tenter de soutenir son nouvel élan vers un avenir meilleur : petits pas, certes, mais grands espoirs. »

Des enfants à aider et à protéger

Au nombre de 284 en 2002, les enfants se répartissent plus ou moins équitablement entre garçons (147) et filles (137). Les filles sont accueillies sans limite d'âge tandis que les garçons sont hébergés jusqu'à l'âge de 12 ans mais pas au-delà, pour des raisons évidentes de cohabitation... Les 3/4 des enfants ont moins de 7 ans et 45% moins de 3 ans.

Tout comme leur maman, les enfants présentent diverses problématiques : maltraitance (8%), négligence (27%), abandon psychologique (19%) et abus sexuels (4,6%). Outre les problèmes de santé rencontrés par tous les enfants, plus de 18% d'entre eux présentent des troubles psychiques tels que la dépression, les carences affectives, les blocages cognitifs, l'hyperkinétisme, le retard de maturité, des comportements violents voire (pré)délinquants, anorexie, boulimie, ... Ils sont également nombreux à éprouver des problèmes scolaires, certains fréquentent d'ailleurs l'enseignement spécial.

À leur arrivée dans la Maison, 11% d'entre eux étaient déjà connus du Service d'Aide à la Jeunesse. Pour d'autres, le signalement se fait au cours du séjour à la maison maternelle, et ce, toujours en concertation avec la

*L'application du décret
de l'aide à la jeunesse
pose parfois difficulté*

maman et avec lecture à celle-ci du rapport rédigé. Un signalement qui se fait toujours dans l'intérêt de l'enfant et après constat de carences importantes dans le chef de la maman, carences qui peuvent être momentanées ou malheureusement se prolonger. Mais l'application du décret de l'aide à la jeunesse pose de véritables difficultés à l'équipe dans son action quotidienne et les relations avec les SAJ ne semblent pas toujours des plus faciles. Le décret privilégie en effet avant tout le maintien dans la cellule familiale et n'accepte le placement que parfois trop tard au nom d'un attachement à une religion familialiste que la maison maternelle réfute, considérant que les parents biologiques peuvent dans certains cas s'avérer plus "toxiques" que bénéfiques. « *La mission du Service d'aide à la jeunesse est de mettre sur pied un dispositif d'aide et de soutien en collaboration avec les familles* », explique Monique Dewez. « *Or, souvent, nous sommes amenés à informer ce Service, lorsque, justement, le travail que nous avons*

»

Il arrive aussi parfois que la gravité et l'urgence de la situation requièrent qu'il soit directement fait appel au Parquet de la Jeunesse qui, lui, saisit le Juge de la jeunesse afin de protéger rapidement un enfant. Il arrive également qu'à la sortie de la Maison maternelle des enfants soient placés, ce fut le cas pour 13 enfants en 2002 soit 6% des enfants. Une décision difficile à comprendre pour des personnes de l'extérieur et qui mérite qu'on s'y attarde plus longuement.

Le mythe de la famille et de l'instinct maternel

Le placement peut être négocié lorsque les parents sont disposés à collaborer avec le Service d'Aide à la Jeunesse et prêts, dès lors, à signer le contrat qui leur est proposé. Mais le placement peut également se faire sous contrainte, lorsque la collaboration des parents s'avère factice ou impossible. Il existe également des cas d'abandon d'enfants. *« Ces cas constituent pour nous une urgence absolue. Il est arrivé au cours de l'année passée que plusieurs résidentes quittent la maison dans l'intention délibérée d'y laisser leur(s) enfant(s) »*

« Notre réalisme puisé dans une pratique quotidienne terre à terre, nous a fait depuis belle lurette renoncer au mythe de la famille et de l'instinct maternel. Nous constatons au jour le jour, que l'amour parental se construit petit à petit et se nourrit de toute la somme des expériences du plaisir partagé entre parents et enfants. Nous savons qu'il est vain de tenter de ranimer une

flamme trop ténue et que refuser d'entendre les paroles de mamans qui refusent d'encore prendre leur(s) enfant(s) en charge conduit à des catastrophes épouvantables. »

C'est donc très sereinement que l'équipe de la Maison prépare avec mamans et enfants les séparations que la situation momentanée ou non, requiert. Car il vaut mieux, selon l'équipe, - et c'est presque devenu un « dogme » au sein de la Maison - *« un bon placement, bien organisé et bien accepté, qu'une famille toxique »*. *« Confier un enfant à des soins attentifs, même s'ils sont mercenaires, c'est lui donner une chance de mettre en œuvre la résilience »*, peut-on lire dans le projet institutionnel. Cette résilience, c'est-à-dire la faculté qu'ont les êtres de se réparer après un traumatisme, pour autant qu'on les mette dans de bonnes conditions, c'est ce que tente de faire, avec les mamans et leurs enfants, l'équipe de la maison maternelle, au travers de stratégies que l'institution a développées au fil du temps et que nous allons développer ci-après.

La religion familialiste : un danger...

« Quatre concepts opératoires autour du lien » de Pierre Manil, psychologue clinicien et animateur psychopédagogique des réunions d'équipe de la Maison maternelle Fernand Philippe. Extrait. 2003.

« [...] Si la procréation doit rester d'ordre privatif, ni commanditée, ni interdite, elle ne signifie pas pour autant que son produit, l'enfant, soit exclusivement l'objet privé de sa famille. Il est aussi un sujet citoyen, par ailleurs très vulnérable et donc très 'protégeable'. S'il convient que la Puissance publique adopte un premier principe : celui d'un a priori de confiance accordée aux géniteurs dans l'éducation de leur progéniture, il est indispensable aussi qu'Elle veille à l'application des trois autres principes chers à nos démocraties d'aujourd'hui : le principe d'égalité des chances, le principe de précaution et le principe d'assistance à personne en danger.

Ensemble, ils cumulent assez d'arguments pour en légitimer un cinquième : celui d'ingérence lorsqu'il est objectivement vérifié qu'un milieu familial est préjudiciable au développement de l'enfant. La médecine et la psychologie disposent aujourd'hui d'assez de connaissances pour établir des critères d'évaluation des

dysfonctionnements parentaux, de la souffrance qu'ils imposent à l'enfant et des séquelles prévisibles. Ces critères sont aujourd'hui disponibles à l'attention des magistrats, en tout cas ceux qui entendent adopter l'attitude la plus neutre qui soit : celle qui consiste à considérer que la famille peut être le meilleur ou le pire des milieux pour le destin de l'enfant. Quant à nous, le maintien ou le retour à tout prix de l'enfant dans sa famille n'est pas une priorité. Une abondance de faits cliniques nous autorisent à considérer que l'enfant, surtout en bas âge, s'attache prioritairement à celui qui se soucie de son bonheur de vivre plutôt qu'à celui qui lui a donné la vie. Dans d'innombrables cas, ce qu'on appelle poétiquement la 'loyauté' de l'enfant envers ses géniteurs nous semble être une manifestation grave et précoce du syndrome de Stockholm, dans lequel la proie, non par affection mais par terreur, s'identifie massivement à un persécuteur qui s'est donné le droit de vie ou de mort. Le débat mérite d'être ouvert sur cette hypothèse cruciale.

...L'actualité donnée au phénomène de résilience, pour fort utile qu'elle soit à la mise en œuvre de remédiations, ne doit pas faire oublier que les premières années, échelonnées en phases critiques de développement, sont les plus décisives. Selon le niveau d'adéquation des

apports éducatifs, s'établiront la consolidation ou la fragilisation, ou pire, la destruction du noyau de personnalité. Or, la persistance du mythe de la filiation biologique, la tenace –"voix du sang", continue à inspirer des pratiques de maintien en milieu familial ou de successions – essais -, de retour plus ou moins motivés par des bilans d'évolution plus ou moins utopistes...

L'équipe d'accueil de la maison maternelle partage, je crois cette opinion. Bon an, mal an, elle héberge en urgence deux cents mamans et près de quatre cents enfants. Trop d'entre eux nous arrivent dans un état tel qu'on ne peut que se poser une question effrayante : Comment des témoins, y compris et surtout des intervenants officiels, ont-ils pu laisser des situations, des personnes et des enfants se détériorer à ce point ? »...

Une mini-crèche qui permet à mamans comme enfants de souffler

Pour pallier les manquements auxquels nous avons fait allusion précédemment la maison maternelle a développé trois types d'intervention : la mini-crèche les Mioches, la salle d'animation pédagogique de la « maison d'en face » et la supervision de la vie quotidienne.

En 1987, l'équipe d'animation s'est posée la question de l'encadrement des bébés de 0 à 3 ans qui étaient alors majoritaires dans la population enfantine. De nombreuses difficultés relationnelles existaient entre mamans et enfants auxquelles il était urgent de pallier. « *Des choix institutionnels ont dû être faits* », justifie Monique Dewez, « *et le projet d'économie sociale, un atelier de production de bouchées apéritives artisanales surgelées, que nous avons mis sur pied depuis 5 ans, pour permettre aux résidentes à la fois de s'occuper et de gagner un peu d'argent, a été sacrifié au profit de l'ouverture d'une mini-crèche, baptisée "Les Mioches". Il faut aussi dire que*

nous étions de plus en plus alarmées par les violences maternelles. Un sujet dont nous avons beaucoup débattu en interne quand en 1985, Françoise Wolf de la RTBF est venue tourner un petit film de 30 minutes au sein de la Maison dont le thème était les violences ordinaires. L'ONE, qui nous subsidiait à l'époque, était aussi en train de resserrer les budgets, considérant qu'il y avait double subside pour les enfants qui fréquentaient la crèche communale, nous devons donc payer le prix fort. Les mamans étaient également mal vues à la crèche du village. Des regards qui ont changé aujourd'hui, mais qui à l'époque étaient très stigmatisants pour des mamans. Toutes ces raisons nous ont conduits à ouvrir une crèche au sein de notre institution. (...) Il est évident que l'objectif de cette mini-crèche n'a jamais été le même que celui des milieux d'accueil de la petite enfance habituels. Il ne s'agit pas ici uniquement de s'occuper d'enfants dont les parents doivent vaquer à leurs occupations, nous avons en effet souvent entendu dire que les mamans hébergées n'avaient que ça à faire »

À la Maison maternelle, la mini-crèche répond à plusieurs objectifs. Le premier évident est celui du palliatif momentané. Certaines mamans arrivent en effet à la Maison maternelle en état de crise, débordées par de

multiples problèmes avec peu de disponibilité pour les enfants et avec des enfants qui, bien souvent, présentent des troubles incompréhensibles pour leur mère. À la mini-crèche, les mamans peuvent, tous les jours, venir déposer leurs rejetons puisque celle-ci est implantée dans la Maison même.

Ainsi en 2002, quelque 71 enfants ont fréquenté la crèche animée par une puéricultrice durant l'année et des étudiantes pendant ses congés annuels. Autre objectif rencontré par la mini-crèche : l'objectif didactique. Certaines mamans sont en effet limitées intellectuellement ou très jeunes, avec peu d'expérience encore de la maternité. « *Elles peuvent bénéficier là d'un lieu serein, sécurisant et chaleureux où elles découvrent les plaisirs à partager avec leurs enfants et les gestes à faire.* » Enfin, dernier objectif : la fonction de prévention. 27% des enfants ont été négligés, voire maltraités, il est donc important de leur offrir un lieu qui les protège des attitudes nocives.



S'il existe pour les plus petits une mini-crèche qui les accueille durant la journée, c'était pour les grands, jusqu'il y a peu, le règne de la débrouille. «

Un espace extra-scolaire

De janvier à décembre 2001, nous avons pu disposer d'un subside temporaire du ministre

Detienne qui nous a permis de mettre en place un nouveau dispositif destiné à encadrer les enfants de plus de trois ans pour lesquels nous nous trouvions souvent fort démunis. Dans le rez-de-chaussée de la 'maison d'en

face' que nous occupons depuis la fin de l'année 2000, nous avons donc installé un espace destiné à accueillir les enfants en dehors des périodes scolaires. »

Grâce à l'octroi, depuis le début de l'année 2002, d'un travailleur à 3/4 temps supplémentaire dans le cadre d'une extension du programme PTP (contrats de transition professionnelle, subventionnés et à durée déterminée), la Maison maternelle a pu prolonger le travail entrepris en 2001, et la salle d'animation pédagogique fonctionne actuellement à plein rendement. En un an, la « maison d'en face » est devenue la « maison d'en fa(n)ce ». « Son aménagement est permanent et la vie des enfants qui s'y déroule joyeusement modèle les lieux à son gré, avec la complicité de "Monsieur Olivier", l'animateur du projet. La salle ne sert pas qu'au jeu mais aussi à travailler sur les acquis scolaires en collaboration avec les enseignants des enfants, un ordinateur est mis à disposition et les devoirs sont supervisés. La salle est ouverte tous les jours de la semaine entre 16h00 et 19h00 et le mercredi de 14h00 à 19h00. »

La participation aux activités de la "maison d'en face" est libre ; elles peuvent se faire à l'intérieur comme à l'extérieur, ce sont les enfants qui choisissent eux-mêmes

le thème des activités et les ateliers se déploient autour du domaine retenu. Durant les mois d'été, des sorties sont organisées à la piscine. Chaque semaine en juillet et en août, des excursions ont lieu (Chevetogne, Paradisio, Mini-Europe, ...) avec les mamans.



Mais la vie ne s'arrête évidemment pas à 19 heures, au sortir de la « maison d'en face ». C'est le moment où les mamans viennent rechercher les enfants car il est l'heure du souper, qui est suivi par les douches et le coucher. L'animateur continue alors de superviser le bon

déroulement des opérations. « Les enfants arrivent chez nous dans un état de déstructuration totale par rapport aux horaires, à l'alimentation. Les mères s'avèrent souvent dans le même état que leurs enfants et donc peu aptes à rectifier la situation. Certains petits, tourmentés par les conflits parentaux, ont perdu le sommeil, d'autres qui ont connu des logements insalubres, n'ont pas l'habitude de vivre dans des conditions plus confortables. Il faut donc beaucoup de vigilance et de ténacité pour que, progressivement, mamans et enfants arrivent à retrouver ensemble les rythmes et pratiques d'une existence quotidienne plus sereine. La présence d'un animateur au sein de la salle d'animation éducative est à cet égard très bénéfique. Nous avons déjà pu constater l'impact direct que cela vaut sur le comportement des enfants mais aussi sur les bâtiments plus respectés qu'auparavant, les enfants acquièrent des repères, respectent les consignes et se montrent plus réceptifs aux acquisitions scolaires, selon les dires des enseignants. »



Pas de « règlement sanction » !

Face aux souffrances des résidentes, la maison maternelle a évidemment longuement réfléchi sa pratique et a pris le parti de ne surtout pas en rajouter. *« Cela peut paraître évident et pourtant... Il est clair qu'avec des femmes si malmenées, il est facile de –"chausser les bottes du prédateur". Elles ont une grande habitude de la soumission, au point de ne même plus y prendre garde, voire de la cautionner - "je l'avais mérité" entend-on parfois. Il n'est pas exclu qu'elles puissent nous amener à les malmener, à notre insu, tant cela est devenu pour elles un mode de vie et un style relationnel. Mais nous avons également choisi de reconnaître leur autonomie personnelle comme un fait intangible et de mettre au point, dans la maison, un style de vie qui colle au mieux à la prise d'indépendance de chacune. »* Les mamans choisissent quand et à qui elles viennent parler, se confier. Il n'existe donc pas d'éducatrice référente, « ce serait nier les besoins des hébergées », explique Monique Dewez. *« Les résidentes choisissent souvent l'éducatrice par affinité et les confidences sont soit des confidences*

d'opportunité, soit des confidences de choix, selon le moment. Elles ont la liberté de venir butiner chez qui elles veulent. »

Le fonctionnement quotidien limite ainsi au maximum le poids institutionnel sur les femmes et n'inclut guère plus de règles de vie que celles qui sont strictement nécessaires à une vie

*Appel au sens des
responsabilités
individuelles*

sociale acceptable pour tous. *« Nous avons un règlement d'ordre intérieur parce que nous y sommes obligés mais dans les faits nous n'y attachons pas beaucoup d'importance. Pourquoi donner un cadre très structuré alors qu'à l'extérieur, la vie n'est pas comme ça ? Il ne faut pas qu'il y ait de contraste entre l'intérieur et l'extérieur, sinon comment se réadapter une fois dehors ? Il y a évidemment les règles de toute vie en commun : un minimum de propreté et de rangement ; une heure de coucher maximum pour les enfants fixée à 20h00 ; l'intégrité des bagages qui n'est pas garantie au-delà de 48 heures si la résidente ne vient pas les rechercher, une fois sortie; la porte d'entrée fermée à 22h00 mais nous ouvrons au-delà de cette heure si la résidente nous prévient. »*

Mais on ne peut pas parler de règles draconiennes, il n'y a pas non plus d'obligation de repas collectifs, etc. L'organisation de la vie quotidienne est expliquée de manière claire en deux feuillets affichés dans toutes les chambres et les animatrices en développent tous les points chaque fois que cela s'avère utile. *« Ce "règlement" sert plus de vade-mecum que de référence normative et n'est de toutes manières pas assorti de sanctions. Il serait en effet à notre sens infantilisant d'amener par des stratagèmes divers les résidentes - adultes - à se couler dans un schéma collectif de transgression-sanction alors que l'on vise essentiellement à faire appel au sens des responsabilités individuelles. La relation se base sur le respect : respect vis-à-vis de la personne hébergée de la part de l'éducatrice et réciproquement. Il y a des choses qui ne s'écrivent pas dans les règlements. Chez nous, la seule condition d'exclusion : c'est le refus de quelqu'un de s'investir dans une relation à l'autre. Nous travaillons avec des adultes pas avec des ados, nous n'avons pas de mission éducative. Notre priorité, c'est de créer un lien avec la personne qui arrive et imposer un règlement dès l'entrée n'a, à mon sens, jamais accéléré la création d'un lien ! »*

Parmi les fondements du projet de la maison, la notion de plaisir occupe une place importante. Ainsi récupérer le plaisir d'être soi-même, d'être avec ses enfants, d'évoluer dans un environnement propre, reprendre le goût à la vie sont autant d'objectifs visés par la Maison. Cela commence avec l'assiette, retrouver le plaisir de manger, de cuisiner sainement, d'avoir des loisirs. Des boums et des karaokés sont ainsi régulièrement organisés dans la Maison où résidentes et éducatrices dansent ensemble.

« Une occasion de se lâcher, de découvrir les gens sous d'autres aspects, cela fait partie aussi de la reconstruction. En août, nous fêtons par exemple la fin des vacances, cela s'appelle la 'maison en folie'. Il y a plein d'activités pour les résidentes et les enfants, des stands, un barbecue, une soirée dansante, cela crée un climat de détente dans la maison. En juin par exemple, le climat était quelque peu tendu. Alors durant les vacances des excursions ont été organisées chaque semaine pour les enfants et les mamans... Et bien je vous assure que faire bronzette avec les éducatrices au bord de la piscine à Chevetogne, c'est fou ce que cela détend, les crispations se sont envolées. »

Une véritable démarche d'émancipation

De quelques jours à plusieurs mois, la durée de séjour à la maison maternelle est extrêmement variable. De plus et, sauf dérogation occasionnelle, elle ne peut en principe excéder 275 nuitées. Il s'ensuit que la composition du groupe des résidentes est en perpétuel remaniement. Moins du tiers, souvent, des personnes présentes se retrouvent ensemble quelques semaines plus tard. Si l'équipe veut homogénéiser et stabiliser le nombre de résidentes, elle ne peut qu'opérer une sélection à l'accueil, ce à quoi elle s'est toujours refusée. « *En fonction de cette composition, nous aurions pu instaurer une –"pédagogie communautaire", nous avons choisi de nous inscrire dans une autre option, à savoir personnaliser davantage les conditions de convivialité.* »

La démarche entreprise avec ces femmes est définie, par l'équipe, comme une vraie démarche d'émancipation qui vise à aider les résidentes à faire émerger leurs propres attentes à l'égard de la vie et à se doter des moyens pour arriver à les réaliser. « *Notre présence quotidienne avec*

ces femmes en difficulté ne trouve de sens que dans les liens que nous tissons avec elles et qui sont réellement le cœur de notre accompagnement. Il est évident que, dans

*Créer du sens dans
les liens tissés*

ce cadre, l'intervenant est son propre outil de travail et que ce travail du lien recèle malheureusement

des pièges qu'il importe d'éviter si l'on veut se comporter en professionnel de la relation. La tentation est en effet constante de s'investir de manière exagérée et de perdre toute vie personnelle tant on s'est laissé percuter par la souffrance d'autrui. C'est donc un travail d'analyse permanente qui est requis, afin de savoir où l'on se situe dans ce balancier qui va de l'identification consolatrice au rejet total par contre-identification. »

Pour l'équipe, le fait de tenter de clarifier les relations aux mères n'empêche nullement les résidentes de faire de chacun de ses membres ce qu'elles souhaitent, en fonction de leur propre ressenti ou de leurs propres objectifs. « *Il est fréquent qu'elles nous prennent en sympathie ou en grippe en fonction de ce qu'elles veulent voir en nous, sans que nous y soyons pour quelque chose. Nous nous trouvons donc, à tout moment, pris dans une relation mouvante où nous jouons non*

seulement notre rôle professionnel, mais aussi celui que les bénéficiaires de notre action nous font jouer, en fonction de leurs besoins. Il serait dommage que ce jeu projectif se fasse à notre insu. C'est donc une occasion supplémentaire de réfléchir à la place que nous occupons dans le jeu relationnel, et il importe que les membres d'une même équipe puissent discuter ensemble de ce tourbillon d'émotions dans lequel ils sont pris. »

Des discussions qui ont lieu, une fois par semaine, lors de la réunion d'équipe animée depuis près de 30 ans (!) par un intervenant extérieur, Pierre Manil, psychologue clinicien, connu pour ses nombreuses interventions sur

*Pas d'enfermement
institutionnel*

l'humour et le travail social. « Nous réglons les problèmes de comptes et de popote interne une demi-heure avant la réunion d'équipe à proprement parler », explique Monique Dewez. « *Puis nous discutons entre nous des problèmes des hébergées avec Pierre Manil qui anime, ce qui m'évite de devoir jouer à l'animatrice alors que je suis par ailleurs impliquée comme membre de l'équipe. Nous n'avons jusqu'ici connu que des conflits mineurs. Nous n'avons pas de fonctionnement de groupe, pas de regard institutionnalisé sur X ou Y, il s'agit d'une affaire d'individu*

à individu. Il y a une assez grande autonomie du personnel dans la gestion. Ce sont les deux déléguées syndicales par exemple qui établissent les horaires de chacune, je ne m'en mêle pas. Autre exemple, ce sont les éducatrices qui ont instauré le système des kits de casseroles données aux hébergées lors de leur arrivée. »

« Ce qui "sauve" notre équipe », confie Monique Dewez, « c'est d'avoir trouvé, voici bien longtemps, un mode d'approche qui permet de garder une bonne santé

Vous avez dit humour ?

mentale et dont nous sommes devenus au fil du temps des spécialistes. Nos réflexions ont d'ailleurs conduit "notre psychologue" (ndlr : Pierre Manil) à publier des articles sur le sujet et à en faire des conférences très prisées. »
Ce mode d'approche dont parle la directrice de la maison maternelle, c'est l'humour. *« Partant du principe que l'on peut rire de tout - pour autant que l'on soit attentif à ne pas rire avec n'importe qui - nous rions entre nous, et de bon cœur, de tous les avatars qui nous arrivent et qui recèlent toujours, pour qui sait les voir, une part de rigolo, de burlesque, voire de surréalisme. »*

Ainsi Monique Dewez évoque, à titre d'exemple, ce bon mot de Jacqueline, une des éducatrices, au lendemain de la tentative de suicide d'une résidente nouvellement arrivée : « "Se suicider ainsi le jour de son entrée, mais quel manque de savoir-vivre !..." nous a-t-elle dit en déclenchant ainsi un rire salvateur dans l'équipe que l'épisode avait quelque peu abattue. Certains esprits bougons pourraient nous rétorquer que la détresse, c'est sérieux, que rire du malheur des autres, c'est malveillant. Nous pensons au contraire qu'il est grave de pleurer avec celui qui souffre car on l'invite ainsi à souffrir deux fois, et de sa souffrance d'abord, et de la nôtre, ensuite, à l'origine de laquelle il se trouve être involontairement, et qui suscite chez lui un sentiment de culpabilité. Les hôpitaux l'ont d'ailleurs bien compris, ils engagent des clowns pour aider les enfants à surmonter leur douleur. Mais surtout ce que nous aimons, c'est quand ce rire devient réellement libérateur et émancipateur, et qu'avec les résidentes, nous parvenons à nous moquer toutes ensemble des petites et grosses bêtises de la vie...Combien de fois n'avons-nous pas tourné en dérision un partenaire particulièrement agressif qui terrorisait sa compagne réfugiée à la maison ? Celle-ci découvrait pour une fois avec l'équipe d'animation un aspect inusité de son persécuteur... devenu pour un instant sujet de ridicule. »

Parmi les missions qui incombent aux éducatrices figure notamment l'observation permanente de la relation mère enfant afin de détecter toute détresse grave. Une observation qui requiert un minimum de formation et de sensibilisation que le personnel de la maison maternelle entretient et développe en fréquentant séminaires, colloques et conférences sur les sujets les plus variés touchant à ses pratiques. L'équipe développe également en son sein un système de communication qui favorise l'expression de tous et évite les déperditions d'informations primordiales. Une certaine recherche de l'innovation est aussi au cœur des pratiques de la Maison.

« Enfermer notre pratique dans un cadre institutionnel restreint aux murs de la maison maternelle aboutirait, dans un temps plus ou moins court, à nous scléroser, à nous replier frileusement sur nos habitudes et à 'ronronner' sans enthousiasme. Pour pouvoir faire face à des détresses tellement diversifiées, il faut être prêt à innover, à s'adapter à de nouvelles problématiques. »

La vie au quotidien

Le maintien des lieux de vie dans un état de propreté est indispensable. Les résidentes veulent vivre décemment dans la maison maternelle, mais force est de constater que nombreuses sont celles qui éprouvent de grandes difficultés à gérer l'activité ménagère. Une intervention très volontariste des éducatrices est souvent nécessaire pour que chacune mette la main à la pâte ; « *Sans un tableau des charges réalisé avec les résidentes, il serait sans doute beaucoup plus difficile d'éviter qu'il y ait des tire au flanc* », observe Monique Dewez. Dans le même temps, il est aussi nécessaire de créer un cadre de vie plus agréable. En 2002, les éducatrices ont pris en main le réaménagement et la décoration des livings : les murs ont été repeints en couleurs gaies, les fauteuils y ont été assortis, des gravures ont complété le tout pour inciter les résidentes à mieux respecter les locaux rendus ainsi plus attractifs.

Partant du principe que l'on traite souvent son environnement comme on se traite soi-même, l'équipe de

la maison maternelle se préoccupe du soin que les résidentes apportent à leur apparence. « *Cela va bien plus loin que la simple hygiène corporelle, car une*

Prendre soin de son apparence

reconstruction narcissique inclut, non seulement le bien-être qu'apporte la propreté,

mais aussi le plaisir de se sentir agréable aux yeux des autres. C'est ainsi que chaque membre du personnel a à cœur d'être toujours soigné, ce qui permet d'amener avec les résidentes des réflexions sur l'apparence de chacune : parler chiffons et maquillage entre filles, c'est le début de la reprise du goût pour la coquetterie... »

La maison maternelle reçoit aussi constamment des quantités importantes de dons de vêtements dans lesquels les résidentes peuvent puiser à l'envi. Les éducatrices prennent un plaisir énorme à repérer dans ceux-ci ce qui pourrait faire le bonheur de l'une ou de l'autre et de dégager ainsi, avec chacune, un style vestimentaire qui lui convient pour vraiment pas cher. Il n'est ainsi pas rare d'assister en quelques jours à de véritables métamorphoses que se plaisent à signaler les interlocuteurs extérieurs qui parfois ne reconnaissent pas telle ou telle tant son apparence a changé - en mieux - en

peu de temps. Un véritable relooking qui passe également par la coiffure. « *Nous avons une assistante sociale, Maria, qui s'occupe des cheveux de la maison depuis dix ans. Elle a développé un partenariat spécial avec la section coiffure de l'école professionnelle du village. Toutes les mamans qui le souhaitent ont été prises en charge par la classe de coiffure de ce prof avec séance de relooking et prise de photos. Nous avons également eu une stagiaire qui les a emmenées dans une école d'esthéticienne.* »

La précarité des moyens financiers des résidentes nécessite une gestion rigoureuse si l'on veut, comme on dit, boucler son mois. Certaines résidentes sont

Gestion financière individualisée

capables de gérer leur budget, de payer la somme qu'elles doivent comme participation financière à leurs frais de séjour (10 euros par famille avec enfants par jour et 9 euros pour les femmes seules par jour), puis ensuite se nourrir et soigner adéquatement leur famille. D'autres, souvent celles qui ont connu la domination d'un compagnon, n'ont jamais eu l'occasion de dépenser quoi que ce soit et ont besoin d'assistance pour dépenser

judicieusement. Ces femmes bénéficient du soutien des éducatrices qui divisent les sommes reçues en semaines et « contrôlent » les achats.

Ici encore, c'est la démarche de l'individualisation car « *il importe d'adapter la démarche éducative à la personne qui en bénéficie* ». Les résidentes reçoivent également des colis de la Banque alimentaire qui viennent en appoint de leurs budgets (lait, pâtes, farine, ...). D'autres produits arrivent aussi via des fournisseurs locaux : pâtisseries et gâteaux, produit des traiteurs...

Bref, la maison accepte tout ce qui peut améliorer l'ordinaire et diminuer les dépenses des ménages. « *Nous encourageons également les résidentes à profiter des meubles et objets divers qui nous sont donnés et que nous entreposons avec elles dans les garages de la maison d'en face. Depuis quelques mois d'ailleurs, nous disposons d'une remorque qui nous permet de récupérer au domicile des résidentes, les choses qui leur appartiennent et qui aideront certainement à leur installation future dans de meilleures conditions. C'est ainsi qu'il nous arrive de voir les assistantes sociales soudain se déguiser en –"joyeux déménageurs associés"*

affrontant escaliers tortueux et couloirs étroits pour sauver ce qui peut l'être de la débâcle d'une famille. »

La Maison collabore depuis peu avec l'asbl « Article 27 » grâce à laquelle des personnes à faibles revenus peuvent bénéficier d'entrées à des spectacles pour des prix

*Accès aux loisirs et à
la culture*

dérisoires. Un groupe s'est ainsi rendu au théâtre pour aller voir «

Les monologues du vagin »... La mise sur pied d'une bibliothèque permet aussi aux résidentes d'emprunter des livres sur les sujets les plus divers, la maison en reçoit énormément mais elle achète également des ouvrages sur des sujets susceptibles d'intéresser les résidentes : violence, harcèlement, ...

Si, comme on le verra plus loin, des excursions sont organisées durant les grandes vacances pour les mamans et les enfants, des activités récréatives sont aussi proposées aux mamans sans les enfants. Un moment important pour que les résidentes apprennent à s'occuper d'elles-mêmes et à se donner le droit de prendre du bon temps. C'est ainsi que certaines d'entre elles sont revenues championnes de bowling et n'hésitent pas à défier les éducatrices... Les fêtes de fin d'année sont également un moment propice aux bricolages divers

qui sont ensuite vendus au marché de Noël du quartier.
« Il existe aussi dans l'institution de nombreuses occasions de se retrouver entre soi », note Monique Dewez, « pour discuter amicalement autour d'un sujet choisi, ou simplement pour le plaisir de partager quelques bons moments ensemble. »

Proximam, conjuguer handicap mental et maternité

Bon nombre de résidentes présentent une forme de « maladresse maternelle », souvent due à des troubles de l'intelligence, à l'éducation qu'elles ont elles-mêmes reçue ou à leurs problèmes personnels, entraînant alors un maternage inadéquat.

L'équipe de la maison maternelle a été amenée, à plusieurs reprises, à devoir déclencher des processus de prises de décisions pour que le destin de l'enfant soit séparé de celui de la mère, au sortir de la maison.

Or, ces mères ne sont ni maltraitantes, ni négligentes graves ! L'équipe ne pouvait s'empêcher de trouver ces décisions injustes, car force lui a été de constater qu'il n'existait aucune structure d'accompagnement à moyen et à long terme pour ce type de situation.

Les services d'aide et les magistrats sont trop souvent conduits à décider d'un placement d'enfant malgré le déchirement affectif qu'il provoque. « *On a donc voulu*

mettre en place voici près de huit ans, une solution alternative qui, forcément devait être innovante, puisqu'il n'existait rien sur le marché du social pour répondre à ce type de préoccupations. En partenariat avec l'Institut médico-pédagogique «La Providence» à Etalle, en Gaume, nous avons alors imaginé en 1996 de faire vivre ces mamans et leurs bambins à côté de l'IMP, dans des appartements privés, tandis que les enfants sont eux-mêmes encadrés par l'équipe éducative et soignante. »

Les objectifs du dispositif Proximam sont de deux ordres.

D'abord, intégrer les enfants – déjà fort marqués par leur histoire douloureuse, (et pour info : agréés par l'AWIPH (Agence wallonne d'intégration de la personne handicapée) – à la démarche protectrice et éducative de l'IMP, comme le sont les autres enfants.

Ensuite, favoriser l'épanouissement et la responsabilité de la maman par diverses démarches. Par l'échange permanent avec les éducateurs, elle peut voir et comprendre comment on s'occupe de ses enfants. Elle peut ainsi être encouragée dans son propre maternage par les éducateurs, témoins de ses efforts. Son enfant peut lui être «commenté», de même que ses attitudes à elle, parfois maladroites ou inadéquates, sans pour autant nier le modèle d'éducation qu'elle tente d'appliquer.

Elle peut profiter d'apprentissages indispensables : cuisine, entretien, gestion budgétaire, etc. Le processus Proximam permet également aux mamans de prendre un peu de temps pour elles-mêmes et tente de leur donner la possibilité de s'épanouir non seulement en tant que mères, mais aussi en tant que femmes.

Ce projet-pilote, mis sur pied par l'asbl « Le Cap », est donc né de la conjugaison de deux problématiques – maladresse et maternité- et de l'échange de pratiques de deux équipes, proches par leur optique institutionnelle. Jusqu'ici, cinq familles vivent, de manière permanente, dans des appartements spécialement aménagés pour

elles dans les locaux de l'IMP.

Des mamans capables d'évolution

En effet, dans cinq situations sur sept,

les mamans se sont montrées capables d'évolution, en fonction de leurs capacités, bien entendu. Elles adhèrent, non seulement au processus éducatif de leurs enfants, mais également au mouvement institutionnel qui les pousse à se dépasser. Elles décident de prendre du temps pour elles-mêmes et le consacrent à parfaire leur apparence physique, à acquérir leur permis de conduire ou un emploi ; à reprendre une formation de remise à

niveau ou à participer à des activités occupationnelles. Elles semblent se reconstruire peu à peu, profitent de la mise à distance géographique avec leur milieu d'origine (souvent source de leur souffrance), elles décident de s'installer, certaines désirent s'intégrer et intégrer les enfants à la vie locale. Pour ces mamans, désireuses d'un nouveau départ, malgré les exigences et les inévitables frustrations, ainsi que pour leurs enfants, tout semble alors possible et des perspectives meilleures se dégagent.

Après un séjour de plus ou moins longue durée, certaines d'entre elles ont décidé de s'installer dans un logement indépendant, à proximité de l'institution. Tout en restant bénéficiaires du service -les enfants étant toujours inscrits à l'IMP- elles accèdent à une vie plus autonome et bénéficient parfois de l'aide d'autres services (services d'accompagnement par exemple).

Dans les deux cas restants, nous avons dû constater que les pathologies individuelles des mamans ne leur permettaient pas de s'intégrer au système d'accompagnement.

Elles ont quitté Proximam, tandis que leurs enfants restaient accueillis dans l'IMP.

Sans cet ancrage, ils seraient inévitablement retombés dans un milieu chaotique.



Les projets de post-hébergement

Depuis le début de sa création, la Maison maternelle connaît de grosses difficultés à reloger les résidentes au terme de leur séjour. Les résidentes ne peuvent en effet prolonger leur séjour en maison maternelle au-delà de neuf mois sauf dérogation exceptionnelle. Les assistantes sociales aident à la recherche de logements mais, dans certains cas, un suivi post-hébergement est nécessaire. On l'a vu dans les problèmes de surendettement évoqués plus haut, nombreuses sont celles qui n'ont pu payer leur loyer et se sont vues expulser de leur logement, mais les problèmes de revenus ne sont pas les seuls à conduire à cette expulsion, la difficulté à gérer son habitation en « bon père de famille » est aussi à l'origine de la méfiance de nombreux propriétaires à leur égard.

Un constat qui a conduit la maison maternelle à mettre sur pied un projet spécifique, où la locataire peut bénéficier d'une aide adaptée afin d'apprendre à occuper son logement de manière adéquate. C'est ainsi qu'est née en 1995, l'asbl Loginove qui fonctionne comme une sorte

Des logements avec un suivi social

d'agence immobilière sociale, c'est-à-dire qu'elle se donne pour but de prendre des

immeubles en gestion, de les restaurer et d'y aménager des logements destinés à des personnes en difficulté. Cette association, constituée de personnes proches de la maison maternelle, a d'ailleurs son siège social dans les mêmes bâtiments et fonctionne en osmose avec son conseil d'administration. Il existe un administrateur relais qui assure la continuité de l'action entre Loginove et la Maison maternelle. Le conseil d'administration de la maison maternelle est composé de personnes diverses, toutes très attachées au projet de la maison et très liées entre elles. Ces personnes sont pour la plupart issues de services-clubs de la région tels que le Rotary Club, le Lyon's club, etc., et ont conservé l'esprit de philanthropie et de libre pensée du fondateur, Fernand Philippe, dont d'ailleurs un des collègues de l'époque est toujours membre actuellement de l'association.

En mars 2002, trois appartements ont été aménagés par Loginove pour installer trois familles suivies dans le cadre du post-hébergement. Les résidentes les plus fragiles y bénéficient, durant plusieurs mois après leur départ de la

maison maternelle, d'une aide à la gestion budgétaire et d'un suivi social intensif. Un suivi qui constitue dans certains cas une protection car les ex-partenaires peuvent aussi s'avérer des prédateurs en matière financière...

D'autres logements sont en préparation, puisque Loginove s'était positionné dans le cadre de l' « ancrage communal » (programme de la Région wallonne destiné à créer du logement dans les communes) et que l'accord de l'administration du Logement de la Région wallonne a été donné pour l'aménagement de quatre appartements. Ceux-ci seront situés aux étages de la "maison d'en face" et dans ses dépendances; ils permettront d'y installer des familles de tailles variées, allant de un à quatre enfants. Ces travaux devraient s'achever début 2005, ce qui portera, à sept, avec les trois appartements de la rue de la Station à Fleurus, le nombre de logements mis à la disposition des résidentes de la maison maternelle au terme de leur séjour.

*Pour éviter
l'isolement fusionnel*

Voici près de trois ans, la maison maternelle a eu l'occasion de développer encore un nouveau mode d'action spécifique destiné à soutenir les résidentes

lorsqu'elles quittent le milieu institutionnel très protecteur. Un subside d'encouragement de la Fondation Roi Baudouin a soutenu un temps l'initiative nommée Cosette.

Le projet est fondé sur deux constats : « Nous observons d'abord chez nombre de résidentes des comportements relationnels excessifs et déstructurants pour leur progéniture et qui nous semblent indéniablement liés au caractère singulier du couple mère enfant d'autant plus que la relation au père et/ou au partenaire substitutif a un caractère incertain. Nous redoutons dès lors que les aléas de la vie affective incertaine que l'enfant entretient avec ses parents ne constituent les prémices d'une instabilité future en tant qu'adulte. Nous observons également les préjudices subis par les enfants du fait des contraintes qui pèsent sur le parent seul avec lequel il vit. En effet, au sein des familles monoparentales la référence au parent présent est trop exclusive. Nous redoutons que cette référence trop exclusive n'aboutisse à l'impossibilité pour l'enfant d'accepter toute mesure d'autorité, vécue sur le mode du rejet, et qu'il adopte, en avançant en âge, des comportements d'opposition tournant vite à la (pré)délinquance. »

Le projet Cosette vise donc à tenter d'offrir aux familles qui quittent la maison, au terme de leur séjour, des

conditions de remédiation à l'isolement fusionnel du couple mère enfant. La relation privilégiée que les familles entretiennent avec les intervenants, en l'occurrence les assistantes sociales, permet une meilleure analyse des situations familiales et un bon décodage des relations qu'entretiennent mères et enfants. Des solutions peuvent être cherchées et trouvées en vue d'améliorer le bien-être de chacun et de repositionner chacun à la place qui est la sienne. En 2002, 8 familles ont ainsi bénéficié d'un suivi, soit 8 adultes et 14 enfants.

Parmi les autres partenariats de la Maison, on peut encore citer la participation de l'équipe à la réflexion qui a abouti à la rédaction de la charte initiale du Relais social de Charleroi. Plusieurs membres de l'équipe participent activement aux réunions et formations diverses qui y sont organisées. L'occasion de rencontrer des collègues et d'échanger sur les pratiques, mais aussi des rencontres qui ont donné une sorte d'ancrage carolo à la Maison qui a coïncidé avec la mise sur pied de la Communauté urbaine Charleroi-Val de Sambre.

Un décret revisité

En avril 1995, L'ONE qui agréait à l'époque les maisons maternelles déterminait les normes d'encadrement minimales de ces structures. Le ministère des Affaires sociales de la Région wallonne, qui agréé les maisons maternelles depuis 2000, a momentanément repris ces normes, mais elles devraient être modifiées sous peu dès que les arrêtés d'application du nouveau décret sur les maisons maternelles et les centres d'accueil, dont l'avant-projet a été approuvé en juillet 2003, seront adoptés. « Si on se base sur ces anciennes normes toujours d'application », explique Monique Dewez, « nous bénéficions pour un agrément de 23 adultes d'environ 9,6 temps plein (personnels psycho-médico-social et d'encadrement confondus). Il est clair que cela nous laisse peu de latitude, si l'on pense que journallement près de 60 personnes séjournent dans la maison. Cela ne nous permet notamment pas de nous occuper suffisamment des enfants. Nous avons donc dû pallier cette carence au fil des années grâce aux aides à l'emploi dont nous avons pu bénéficier. »

Aujourd'hui, le cadre d'animation de la Maison maternelle est composé de 16 personnes (13 équivalents temps plein) avec 1 directrice, 3 intervenants psycho-médico-sociaux, 9 éducatrices, une puéricultrice, un animateur et un « homme à tout faire ». Un cadre qui fait montre d'une stabilité remarquable pour une telle institution puisque la moitié des personnes qui constituent le personnel est en service depuis plus de 20 ans au sein de l'établissement. Les plus anciens partis à la retraite ont été remplacés par de plus jeunes que sont venus appuyer, comme évoqué ci-dessus, deux emplois temps plein Maribel social et deux emplois à 3/4 temps PTP.

Avec en 2002, seulement 23 jours d'absentéisme pour l'ensemble du personnel, Monique Dewez, voit là la conséquence de la très grande cohésion de l'équipe et de l'« adhésion totale » de celle-ci au projet institutionnel de la maison maternelle qui a pu longuement être mûri et est en évaluation permanente.

En ce qui concerne le nouveau décret, la maison maternelle Fernand Philippe, qui a été intégrée, au sein de l'Association des Maisons d'Accueil (AMA), dans le processus de négociation avec le ministre wallon des Affaires sociales et de la Santé, se dit satisfaite : « // a été

tenu compte de ce qu'on a dit mais on attend les arrêtés d'application. Seul dommage : il sera plus difficile de recevoir des subventions des CPAS car il va sans doute falloir aller renégocier avec chacun des CPAS de nouveaux accords de prise en charge des frais de séjour et redéfinir des conditions de collaboration qui tiennent compte des nouvelles dispositions. »

La relation d'aide dans les métiers de l'humain : plaisir ou souffrance ? Alter Échos n°151 du 20 octobre 2003

Le 10 octobre dernier, la Maison maternelle Fernand Philippe fêtait ses 60 ans d'existence. Un anniversaire qui eût pu se faire en petit comité autour d'un gros gâteau mais ce serait mal connaître la Maison... Depuis bientôt trente ans, les membres du personnel, directrice en tête, consacrent plusieurs heures par semaine à réfléchir en équipe à leurs pratiques, à la manière dont ils conçoivent leur boulot, aidés en la matière par un psychologue clinicien de renom, Pierre Manil. L'occasion était donc trop belle pour ne pas partager cet espace de réflexion avec d'autres, assistants sociaux, éducateurs, psys et tous les

métiers qualifiés des "métiers de l'humain" ...

Le concept de résilience

Pour ce faire, la Maison avait mis les petits plats dans les grands (au sens propre comme au figuré) et avait organisé une matinée de réflexion avec quatre pointures : André Comte-Sponville, philosophe français bien connu, enseignant et auteur de nombreux livres, Jean Brichaux, psychologue clinicien, Michel Manciaux, professeur émérite de pédiatrie sociale à l'université de Nancy et expert international en matière de protection de l'enfance ainsi que Jean-Pierre Pourtois, professeur de sciences de l'Éducation à l'université de Mons. Le thème ? "Le statut du plaisir et de la souffrance dans la relation d'aide" Un thème servi sur un plateau pour un homme comme Michel Manciaux, premier à ouvrir le feu. Il fut en effet un des pionniers en 1995 avec le Pr. Kreisler, psychiatre et pédiatre, à introduire en pédiatrie sociale le concept de résilience. Un concept bien connu aux États-Unis mais qui commence seulement à faire son chemin en Europe et qu'à la Maison maternelle Fernand Philippe, on affectionne tout particulièrement. Mais que recouvre au juste le concept ? Le professeur Manciaux l'explique très simplement : "Il s'agit au départ d'un terme utilisé dans le

domaine de la physique pour traduire la résistance de matériaux à la pression, c'est leur capacité à retrouver leur forme initiale après avoir subi une déformation ou un choc. On le retrouve également dans la langue anglaise, 'resiliency', pour décrire la capacité de réussir de manière acceptable pour la société en dépit d'un stress qui comporte normalement le risque grave d'une issue négative. En matière de sciences humaines, la résilience est définie comme la capacité pour un sujet confronté à des stress importants au cours de son existence de mettre en jeu des mécanismes adaptatifs lui permettant non seulement de 'tenir le coup' mais de rebondir en tirant un certain profit d'un tel affrontement." Ainsi, parlant d'une thèse sur laquelle il travaille actuellement, Michel Manciaux évoque le cas d'enfants maltraités qui peuvent avoir un parcours de résilience tel qu'il les mène à être des parents "bien traitants". "La répétition transgénérationnelle de la maltraitance est une idée reçue à laquelle il faut tordre le cou très vite, s'insurge le professeur. Cela existe, bien entendu, mais proportionnellement, en fait très peu... Il existe d'ailleurs un exemple célèbre : Poil de Carotte, victime de la part de sa mère de maltraitance psychologique grave et qui, de façon très humoristique arrive finalement à s'en sortir, on se souviendra entre autres de cette phrase très ironique

de Poil de Carotte : 'tout le monde ne peut pas être orphelin'...".

La capacité de renouer avec le plaisir

André Comte-Sponville partage quant à lui une vision quelque peu différente de la résilience, y voyant la conjonction de la pulsion de vie et du travail du deuil. Travail du deuil à entendre comme la capacité à retrouver la faculté de pouvoir se réjouir. Une vision pas très éloignée de celle développée par Freud lorsqu'il parle de principe de plaisir et de principe de réalité. "La relation d'aide est souvent confrontée à ces deux principes évoqués par Freud, analyse André Comte-Sponville. Lorsqu'il n'y a plus de principe de plaisir, de pulsion de vie, alors la personne relève de la psychiatrie. Dans la relation d'aide, le plaisir est important. Lorsqu'un éducateur est heureux dans son métier, il montre d'une certaine façon à d'autres qu'il est possible de renouer avec le plaisir, il éveille ainsi la capacité au bonheur."

Jean Brichaux, sur un autre registre, évoque quant à lui la souffrance des métiers de l'humain. "Si d'aucuns s'accordent à dire, surtout dans une société sans emploi, que le travail reste une source d'épanouissement, il peut aussi être source de souffrance, mais on commence

seulement à l'entendre. Or, les métiers de l'humain engendrent une douleur psychologique plus importante encore, à mon sens, que celle éprouvée par les enseignants actuellement, malgré toutes les difficultés qu'ils rencontrent. Des éducateurs de plus de 55 ans, vous n'en trouvez pas beaucoup sur le marché. La question est de savoir comment résister lorsqu'on exerce ce type de métiers ? Il y a heureusement des sources de plaisir fugace qui permettent de transcender les moments de douleur."

Je t'aime, moi non plus

"Il est effectivement difficile de se distancier par rapport au public avec lequel on travaille, enchaîne Michel Manciaux. Il existe dans le concept de 'bienveillance', la règle des 'trois A' : l' 'attitude authentiquement affective'. C'est en quelque sorte, une attitude d'empathie mais le terme 'authentique' a ici toute son importance, il permet de ne pas confondre les rôles, cela nécessite des repères clairs. J'ajouterais qu'il faut aussi s'aimer un peu soi-même pour être dans une relation d'aide avec les autres. " Un avis que ne partage pas André Comte-Sponville, "l'affectivité que vous décrivez, pour moi, cela équivaut à l'amour du prochain, à la charité, le 'aimer son prochain

comme soi-même' des Évangiles, c'est-à-dire l'amour à n'importe qui, le 'je t'aime comme n'importe qui'. C'est un amour dont on est incapable, car il nécessite d'être transparent, or, cette transparence est impossible, il n'y a que le saint qui soit transparent. Alors, moi, les 3 A, je suis d'accord à condition qu'aimer son prochain comme soi-même, ce soit s'aimer soi-même comme quelqu'un d'autre. Les institutions ne doivent pas être des maisons du bonheur mais des maisons du bien-être. Faire le bonheur de l'autre c'est difficile, commençons par faire la vaisselle, échangeons, c'est plus facile."

Concluant, Jean Brichaux a évoqué une problématique qui vaudrait un article à lui tout seul et qui concerne beaucoup de personnes dont le métier se fonde sur la relation d'aide mais tout particulièrement les éducateurs : c'est le manque de conceptualisation du métier. "Les éducateurs sont des braconniers, des nomades conceptuels, analyse Jean Brichaux. Ils glanent dans la sociologie, dans la psychologie et la philosophie pour définir ce qu'ils font. Or, une discipline ne peut survivre en empruntant à d'autres. Elle doit aussi générer ses propres concepts. Et, croyez-moi, le métier d'éducateur en a. Il faut qu'ils partagent leurs expériences. Le regard de l'éducateur sur certaines pathologies peut être très

intéressant pour un psychologue par exemple. C'est toute la différence entre la psychologie de laboratoire et l'éthologie. Il faut savoir sortir à un certain moment de la tradition orale de son métier. L'éducateur ne passe pas par la conceptualisation de ce qu'il fait, il faut prendre le temps, il y a un effort intellectuel à fournir qui ne peut être que bénéfique pour la profession et qui apportera une reconnaissance publique qui manque encore aux éducateurs, à mon sens."

L'espace nous manque ici pour évoquer les nombreux autres sujets évoqués lors de cette matinée, mais pour les personnes intéressées, la Maison maternelle publiera d'ici quelques semaines les actes du colloque.

Pour en savoir plus

Contacts

Maison maternelle Fernand Philippe

Monique Dewez, directrice

rue Saint Ghislain 52

6224 Wanfercée-Baulet

Tél. : 071 81 25 07

Fax : 071 81 52 04

Courriel : fernandphilippe@skynet.be

Bibliographie

- Rapport d'activité 2002.
- Projet institutionnel 2002.

- Organisation de la vie quotidienne Maison maternelle Fernand Philippe (deux feuilles affichées dans les chambres).
- Jacques Trémintin, L'expérience belge de Proximam, "J'habite chez ma mère, à... l'IMP", in Lien social n°669, 12 juin 2003.
- Proximam : un lieu de liens, interventions de Pierre Manil, Monique Dewez et Marc Ancion à un colloque organisé en 2003 à Marseille et consacré aux aléas du lien familial.
- Femmes, violence et pauvreté, conférence pour Vie féminine du 8 mars 2000.

Crédits photos : © Les 2 photos des bâtiments extérieurs : Catherine Morenville, les autres photos sont d'Olivier Lucas, animateur à la maison maternelle.

La lecture de ce Cahier vous donne envie de réagir?

Labiso.be est un espace interactif. Sur le site Internet <http://www.labiso.be>, vous trouverez un forum qui vous permettra de déposer vos impressions de lecture. Réactions à chaud? Avis divergent sur une idée défendue par cette expérience? Projets semblables à mettre également en évidence? Liens à faire avec l'actualité? Témoignage? N'hésitez pas. Le micro vous est ouvert...

Laboratoire des innovations sociales

Une collection de livres numériques pour échanger et pour innover. Les services d'aide aux personnes constituent une galaxie foisonnante, toujours en mouvement. De l'aide aux toxicomanes en passant par les services à domicile ou l'hébergement des personnes handicapées, un nombre impressionnant d'équipes de professionnels travaillent au quotidien et mobilisent une palette de méthodes éprouvées, et cherche aussi à mettre au point des innovations et à les perfectionner.

Dynamiser les échanges

Les lieux de rencontre qui animent les différents secteurs de l'action sociale et de la santé en Wallonie sont eux aussi riches et nombreux, mais trop souvent dispersés... Sans parler des forums consacrés à ces matières de l'action sociale et sanitaire, qui commencent à faire florès sur Internet. Comment imaginer de nouveaux espaces d'échanges, complémentaires à ces journées d'études et autres carrefours?

Le livre numérique, l'eBook, est un nouveau support chaque jour plus utilisé. À la fois accessible et convivial, il permet au lecteur une approche de l'information à la fois sélective et approfondie, selon ses besoins. Décliné sous forme de collection thématique mensuelle, le livre numérique permet aussi d'envisager des échanges et de les rendre cumulatifs.

Soutenir les innovations

Tel est l'outil que se propose de devenir le Laboratoire des innovations sociales, développé par AlteR&I et l'asbl Texto avec le soutien du ministre wallon de l'Action sociale et de la Santé. Il publie deux fois par mois une monographie consacrée à un service, et mise sur un

mode de rédaction professionnel, tout en gardant une place à ce que les équipes ont déjà produit elles-mêmes à propos de leur travail. Ou en laissant imaginer des formules d'écriture à plusieurs mains.

En somme, un outil vivant et original, au service de l'innovation sociale et de ceux qui la portent.

Les cahiers du Laboratoire des innovations sociales sont publiés sur le site Internet

<http://www.labiso.be>

sur lequel on retrouvera toutes les informations relatives au projet, ainsi que des réactions à ce cahier. La collection est coordonnée par Thomas Lemaigre (AlteR&I). Ce cahier a été rédigé par Pascale Hensgens (AlteR&I) sur base de rencontres de Sabine Henry, présidente de la Ligue Alzheimer, et de son équipe, et achevé le 30 septembre 2003.

Infos

Collection

Laboratoire des innovations sociales

Rayon librairie

Sciences sociales

Public cible

Tout public

ISBN / ISSN

2-87415-383-4

Plus d'infos sur cet ouvrage

<http://www.labiso.be>

Crédits

Édition électronique

Luc Pire Electronique

2003

Liège

Langue française

Première version

Auteur couverture

Olivier Evrard

Graphisme Couverture

Olivier Evrard

Structuration numérique

Cédric Xanthoulis

Copyright

Tournesol Conseils

Ce livre électronique vous est offert par les Editions Luc Pire et le Laboratoire des Innovations sociales. Pour plus d'information sur le livre électronique, ou pour acquérir gratuitement d'autres ouvrages, n'hésitez pas à nous contacter ou à visiter notre site Internet.

Licence

Par le téléchargement d'un livre électronique (eBook), Luc Pire Électronique et le Laboratoire des Innovations sociales consentent à l'utilisateur qui l'accepte une licence dans les présentes conditions :

La licence confère à l'utilisateur un droit d'usage privé non exclusif, sur le contenu du livre électronique. Elle comprend le droit de reproduire pour stockage aux fins de représentation et de reproduction, pour lecture, copie de sauvegarde ou tirage sur papier. Toute mise en réseau, toute rediffusion, sous forme partielle ou totale est autorisée, à la condition expresse de mentionner les références exactes du livre électronique original, à savoir son titre complet et l'adresse Internet du site <http://www.labiso.be>. En aucun cas cette rediffusion ou cette mise en réseau ne peut se faire en échange de paiement.

Ces droits sont conférés à l'utilisateur à titre gratuit.

La violation de ces dispositions impératives soumet le contrevenant, et toutes personnes responsables, aux peines pénales et civiles prévues par la loi.